

Grèce

qui se trouvait sur place et était requis de faire une constatation qui rentre dans le rôle principal du Comité ?

« Pourrait-on en tous cas mettre en doute la valeur véridique et impartiale du rapport qui émane du délégué permanent du Comité ?

« Et si vous êtes de notre avis, qu'on ne saurait contester les constatations de ce rapport, comme nous l'espérons, ne trouvez-vous pas que ce commentaire jette une certaine suspicion sur la valeur du rapport ?...

« Nous sommes bien loin, Monsieur le Président, de chercher à créer des difficultés, mais quand, depuis un an, nous sommes témoins oculaires des atrocités sans nom qu'ont subies nos prisonniers — ceux qui ont pu survivre à leurs supplices —, nous sommes bien peinés de voir une certaine tendance à atténuer ces actes de barbarie, qu'on devrait, nous semble-t-il, stigmatiser devant le monde civilisé.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

« J. ATHANASAKI,
« président. »

En publiant cette lettre la rédaction du *Bulletin international* en reconnaît par-là même le bien fondé. Toutefois, il tient à expliquer les raisons qui l'ont fait qualifier le rapport de M. de Reding d'« inofficiel » : c'est qu'aux yeux du Comité international, seuls étaient officiels les documents émanant de la Commission pour l'échange des prisonniers gréco-turcs, constituée conformément au chapitre III, article 6, de l'accord du 30 janvier 1923. Les rapports rédigés par cette commission ont paru sous le nom de son président, le colonel commandant de corps Wildbolz dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge* de juin 1923, pages 586 à 595, et de novembre 1923, pages 1097 à 1101.

Italie

Publications.

Croce rossa italiana. Comitato di Palermo. Prof. Giovanni Donzelli, direttore sanitario dei servizi antimalarici. *La campa-*

Italie

gna antimalarica in Sicilia durante l'anno 1923. Estratto dalla « Rivista sanitaria siciliana » N. 4, 1924. — Palermo, Officine grafiche Francesco Sanzo fu Carlo, 1924. In-8, 15 p.

Le comité de Palerme de la Croix-Rouge italienne a divisé la Sicile en zones d'action où, dès 1920, des conférenciers ambulants ont commencé une campagne préventive antimalarique. De décembre 1922 à mai 1923, ils ont agi surtout sur les foyers latents de réinfection, en éliminant radicalement les résidus malariques de la période épidémique de 1922. En été et en automne, a eu lieu la campagne épidémique proprement dite, où l'œuvre « intégratrice » — et aussi réparatrice — de la Croix-Rouge a eu les résultats les plus efficaces. Elle y a joué le rôle de « providence continue » et sa propagande semble faire naître dans la race une « conscience hygiénique » sans laquelle les secours venus du dehors seraient inefficaces.

Dr F.

Japon

Anoblissement du président de la Société japonaise de la Croix-Rouge.

Tokyo, le 23 février 1924.

« Le marquis K. Tokugawa, vice-président de la Société japonaise de la Croix-Rouge, à

« Monsieur G. Ador, président du Comité international de la Croix-Rouge, Genève.

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion du mariage de S. A. le prince impérial, S. M. l'empereur a daigné, le 11 février 1924, anoblir notre président M. Hirayama, en lui conférant le titre de baron, en reconnaissance des services signalés qu'il